Bienvenue à Lonrai

Bulletin municipal
Janvier 2003

E-mail : mairie-lonrai@wanadoo.fr

Vœux du Maire

Lors du recensement complémentaire de la population effectué entre le 1er et le 15 octobre dernier, j'ai eu le plaisir de constater que nous sommes désormais 1 000 habitants.

J'adresse aux nouveaux habitants mes vœux de bienvenue et leur souhaite de trouver leur place dans la commune.

Comme je m'y étais engagé, de nombreux travaux ont été effectués ou sont en cours (assainissement, enfouissement de réseaux, traversée du bourg, rénovation de trottoirs, réseaux pluviaux).

Mon souhait est de garder dans notre commune un cadre de vie agréable tout en respectant notre environnement. Cela passe par une coopération de tous afin de conserver l'entente cordiale mise en œuvre au fil des ans.

Je compte sur votre civisme et j'adresse à l'ensemble des habitants de LONRAI mes vœux pour cette nouvelle année 2003.

Le Maire

Chargé de publication : Hervé QUÉREL
Rédacteur : Sylvain LAUNAY et la Commission Communication
Éditeur : Mairie de Lonrai - Tél. 02 33 26 38 75 - Fax 02 33 32 07 25 - E-mail : mairie.lonrai@wanadoo.fr
Tirage : 500 exemplaires - Diffusion gratuite
Réalisation : Bemographic Tél. 02 33 82 83 84 - 28807

Sommaire

Au conseil, modification SIVOS ..... page 2

Présentation du personnel, horaires Mairie ..... page 4

Les finances ..... page 6

Économie ..... page 7

Les travaux ..... page 9

Communications et environnement ..... page 14

Le S.I.V.O.S. ..... page 15

Le groupe scolaire ..... page 16

Club de l'Amitié ..... page 17

Anciens combattants ..... page 18

Association Lonrai Activités Loisirs ..... page 19

Association Familles Rurales ..... page 20

Association des Parents d'Élèves ..... page 21

Paroisse Sainte-Catherine, État-civil ..... page 22

Démarches administratives, tarif C.U.A ..... page 24

Échange ..... page 28

SARL
CLAUDE GARNIER

PEINTURE - PAPIER PEINT - REVÊTEMENT SOLS ET MURS
RAVALEMENT DE FAÇADE
PONÇAGE ET VITRIFICATION DE PARQUET

☎ 02 33 26 72 22

Siège social : "La Gaucherie" 61250 LONRAI
Port. 06 82 33 66 91 - Fax 02 33 26 69 62
SIRET : 338 938 269 00028

Au Conseil municipal en 2002

20 février

Accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. Suppression des postes administratifs à 39 et 24 heures, création de postes à 35 et 28 heures. Suppression du poste d'agent d'entretien à 39 heures, création d'un poste à 35 heures.
Subventions 2002 : prévention routière : 76 €, Comice agricole : 114 €, protection des cultures : 45, anciens combattants : 122 €, club de l'amitié : 381, ASSAD : 221 €, CAUE : 80 €, Lonrai Activités Loisirs : 305 €, Forages Mali : 76 €, association pour les soins palliatifs : 70 €, CCAS : 1 000 €.
Informatique Mairie : achat d'un graveur CD, onduleurs, antivirus, modem numéris, wanadoo, appareil photo numérique, imprimante : 2 015,76 €.
Repas du 8 mai : organisé à la salle polyvalente, réalisé par un traiteur agréé par les services vétérinaires, salle nettoyée par une société agréée. Repas à 23 € pour les convives payants.

15 mars

Achat d'un camion polybenne Peugeot pour 28 730 €.
Prévisions budgétaires travaux : aménagement de l'entrée Est du Bourg : 301 144 € voirie : 85 947 € effacement de réseaux, éclairage public : 116 677 €
Taux des quatre taxes : taxe d'habitation : 3,88 %, foncier bâti : 5,93 %, foncier non bâti : 12 %, taxe professionnelle 2 %.
Demande de révision du Plan Local d'Urbanisme auprès de la Communauté Urbaine.
Accord pour le remboursement anticipé de l'emprunt du Syndicat d'Assainissement des Terres et sa dissolution au 31 décembre 2002.

27 mars

Demande de dotation globale d'équipement pour l'enfouissement du réseau France Télécom au Fléchet et à la Lande, coût estimé à 10 940 €.
Budget primitif : reprise du résultat 2001 : 123 518 € en fonctionnement, 282 348,55 € en investissement. 122 488 € du fonctionnement affectés à l'investissement.
Dépenses de fonctionnement : charges générales : 57 480 €, charges de personnel : 84 300 €, charges de gestion courante : 98 390 €, intérêts : 12 800 €, dépenses imprévues : 3 000 €, virement à l'investissement : 17 110 €.
recettes de fonctionnement : remboursement de charges, occupation du domaine public, concessions : 8 610 €, impôts et taxes : 104 460 €, dotations et participations : 235 300 €, revenus des immeubles, autres produits : 17 110 €, excédent 2001 : 1 030 €.
Dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 366 510 €.
Dépenses d'investissement : emprunt et dettes : 63 250 €, matériel, outillage, mobilier : 34 680€, bâtiments : 8 400 €, aménagement du bourg : 443 160 €, effacement de réseaux, éclairage public : 85 950, aménagement de la réserve foncière : 137 200 €, dépenses imprévues : 7 630 €.
Recettes d'investissement : dotations et réserves : 417 550 €, subventions : 135 830 €, emprunts et cautions : 229 405 €, créances C.U.A. : 3 985 €, virement du fonctionnement : 110 180 €.
Dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 896 950 €.

15 mai

Approbation du compte administratif de l'année 2001 à l'unanimité. Excédent de fonctionnement : 810 229,74 F excédent d'investissement : 1 852 085,07 F.
Revalorisation des indemnités des adjoints conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.
Fixation au taux maximum du montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité.
Personnel : attribution de la bonification indiciaire de 10 points à l'agent d'entretien pour polyvalence des tâches.
Le futur lotissement communal, face au groupe scolaire sera dénommé "la Roseraie".

27 juin

Validation de l'étude préliminaire de l'aménagement de l'entrée Est du Bourg.
Marché de maîtrise d'œuvre du lotissement la Roseraie attribué conjointement à M. THEAULT paysagiste conseil à Caen et au cabinet PELLÉ,

géomètre à Condé-sur-Sarthe pour 40 571,91 €.
Convention avec la commune de Pacé pour la réhabilitation du Pont du Gué au Cheval.
Accord pour la réalisation du recensement complémentaire.

24 juillet

Demande de D.G.E. pour l'aménagement du réseau France Télécom à la Cuissaye et la Rangée : coût estimé : 30 379,14 €.
Accord pour la participation de la commune à l'aménagement du réseau France Télécom à Montperthuis : 2 599,93 €.
Election d'un nouveau délégué au SIVOS : M. MAHERAULT remplacera M. LAUNAY.

25 septembre

Approbation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau, de l'assainissement et de l'élimination des déchets.
Démission de M. D'AIETTI qui sera remplacé au SIVOS par M. RICHARD.
Demande de subvention pour l'aménagement du parking des cars scolaires face à la cantine. Coût estimé : 20 561,63 €.
Vente de matériel communal : tracteur : 600 €, remorque : 680 €, trois points : 200 €, pulvérisateur : 300 €.

10 octobre

Travaux de voirie de la Croix Jamet : réalisation d'un réseau pluvial en même temps que la réfection des trottoirs : devis de l'entreprise Martin accepté pour 28 971,08 €, travaux supplémentaires pour bordures de trottoirs : devis de l'entreprise Martin accepté pour 3 471,08 €.

14 novembre

Organisation de la manifestation pour le 1 000e habitant.
Tarifs des encarts publicitaires pour le bulletin municipal : 1/8e de page : 54 €, 1/4 de page : 77 €, 1/2 page : 130 €.
Achat d'illuminations de Noël pour 2 553,13 € auprès de la Sté LOIR.
Attribution de l'indemnité d'administration et de technicité, coefficient 1 à la secrétaire de Mairie.

20 novembre

Approbation du rapport annuel sur l'activité du Syndicat Intercommunal d'Electrification des Cantons I et III d'Alençon.
Réalisation du pluvial de la Cuissaye dans le même temps que le réseau d'assainissement.
Transfert de gestion à la commune de Lonrai du Pont de la RN12 aux Vallées.

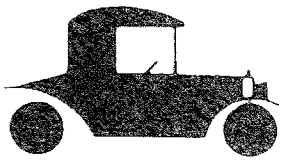

Garage
Michel DESSARTHE

Z.A. de Lonrai
61250 LONRAI
Tél. 02 33 26 37 79

Réparations toutes marques • Dépannage
Mécanique • Carrosserie
Vente véhicules neufs et d'occasion
Contrôle Anti-pollution essence et diesel

HEURES d'OUVERTURE de la MAIRIE

Lundi	16h00 à 19h00
Mardi	fermé
Mercredi	10h00 à 12h00
	13h30 à 17h30
Jeudi	fermé
Vendredi	13h30 à 17h00
Samedi	fermé

Secrétaire de Mairie :
Mme Annie VISSEICHE

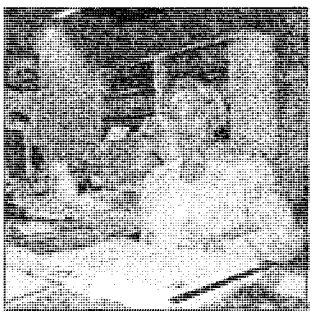

Agent administratif :
Mme Anne-Marie HUE

Téléphone : 02.33.26.38.75 - Télécopie : 02.33.32.07.25
e-mail : mairie.lonrai@wanadoo.fr

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

En France, le vote est libre et facultatif. Chacun est libre d'exercer son droit de vote, mais pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la mairie de son domicile. Celles-ci sont closes le 31 décembre.
Les jeunes garçons et filles qui auront 18 ans entre le 1er mars 2003 et le 28 février 2004 doivent se présenter en mairie pour s'inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2003. Il suffit de se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile ou d'une procuration si vous ne pouvez venir vous-même.

TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux bruyants de bricolage et jardinage peuvent être entrepris par les particuliers :
- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Chaque année, nous enregistrons des plaintes concernant le non-respect de ces horaires. Ceux-ci étant fixés par arrêté préfectoral, toute infraction peut être verbalisée par la gendarmerie. Ayons la courtoisie de respecter le repos de nos voisins ou leurs repas dans le jardin en ne travaillant que pendant les horaires autorisés.

SERVICE NATIONAL

Dans le cadre de la réforme du service national, tout citoyen âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile.

Les jeunes garçons et filles nés à partir du 1er janvier 1987 se feront recenser dans le mois d'anniversaire en se présentant à la mairie munis du livret de famille. En cas d'empêchement, l'un des parents peut se déplacer pour accomplir cette formalité.

Une attestation de recensement leur sera remise. Il est très important de conserver ce document qui est indispensable pour établir un dossier de candidature à un examen ou concours.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

SG
Secrétariat général pour l'administration

LE RECENSEMENT
- Obligation légale (loi n°97-1019 du 28 octobre 1997)
- Dénombrement de tous les Français par le maire
- 2ème étape du parcours citoyen

Population concernée :

- **Les Français âgés de 16 ans** au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les trois mois qui suivent.
- **Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans** qui doivent se faire recenser entre la date à laquelle elles ont acquis la nationalité française, ou celle à laquelle cette nationalité leur a été notifiée, et la fin du mois suivant.
- **Les Français âgés de 19 ans** avec double nationalité qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française doivent se faire recenser dans le mois qui suit leur dix-neuvième anniversaire.

Où se faire recenser ? :

- **A la mairie** du domicile
- **Au consulat** en cas de résidence habituelle à l'étranger

Conséquences du recensement :

- Il permet d'obtenir l' **attestation de recensement** qui est **obligatoire** pour établir un dossier de **candidature à un concours ou à un examen** soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP, BEP...).
- Il **facilite l'inscription** des jeunes sur les listes électorales.
- Il permet **d'effectuer,** dans les **18 mois** suivants, sa **JAPD.**

EN SAVOIR PLUS :

Centre du Service National de Caen
Rue Neuve Bourg l'Abbé
14054 CAEN CEDEX 4

02.31.38.47. 50 Fax : 02.31.38.47.57

www.défense.gouv.fr
csn-caen@wanadoo.fr

SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente de LONRAI étant réservée à la restauration du groupe scolaire l'Orée d'Écouves, les habitants peuvent bénéficier pour la location des salles de CUISSAI et COLOMBIERS des tarifs réservés aux habitants de ces communes.

Pour tous renseignements contacter :

CUISSAI : M. BAILLEUL au 02.33.26.68.28

COLOMBIERS : Mme MARIGNIER au 02.33.26.32.44

Finances

Clôture de l'exercice 2001

Budget de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges générales	52 377 €	Remb. charges personnel	2 502 €
Charges de personnel	73 991 €	Vente de produits	8 039 €
Charges de gestion	92 687 €	Impôts et taxes	124 406 €
Intérêts d'emprunt	13 948 €	Dotations et participations	202 921 €
Total	233 003 €	Autres produits de gestion	18 654 €
		Total	356 522 €

Excédent ➜ **123 519 €**

Résultat consolidé à fin 2001

Excédent antérieur (fonctionnement + investissement) corrigé de l'excédent 2001 : **593 005 €**

Etat de la dette intérêts + capital

1999	2001	2004	2006
51 331 €	50 948 €	35 781 €	35 781 €

Projets

➢ Nous savions que la commune avait enregistré un retard considérable sur son entretien. Après un état des lieux, la situation est plus préoccupante que ce que nous pensions et principalement sur le pluvial qui est inexistant et à refaire sur une bonne partie de notre réseau. Devant cet état de fait et pour une vision dynamique de notre budget, nous devons repenser et reprogrammer nos travaux pour répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés.

➢ Nous avons ouvert notre Plan d'Occupation des Sols pour le repenser dans un Plan Local d'Urbanisme qui soit en cohérence avec les réseaux et qui entre dans le schéma de plan que nous retravaillons avec la Communauté Urbaine d'Alençon. Ex : aménagement de la RN12.

Finances

Pour mener à bien nos projets, nous devons travailler sur les deux seuls leviers que nous possédons par l'analyse des pistes susceptibles d'augmenter nos ressources tout en continuant de maîtriser les charges de fonctionnement.

➢ *Ressources*
- Recensement anticipé pour augmenter notre Dotation Globale de Fonctionnement,
- Favoriser le développement des entreprises,
- Mise en œuvre du futur lotissement " La Roseraie ",
  - Provision pour le projet : 137 000 €,
- Provision dans une première étape pour aménagement du RD1 : 141 000 €.

➢ *Charges de fonctionnement*
- Renégociation des taux bancaires sur les emprunts antérieurs,
- Jusqu'au recensement officiel, le Maire et les adjoints ont décidé de ne pas augmenter leurs indemnités liées à la nouvelle tranche d'habitants résultant du recensement complémentaire.

➢ Nos impôts ➜ prévision 2003
- Nous proposons de reconduire les taux actuels sur la part communale,
- Le conseil régional, après information, reconduit les taux 2002,
- Conseil général : les taux ne sont pas connus à ce jour
- Communauté Urbaine d'Alençon (C.U.A.) : attendons le vote du budget qui connaît deux difficultés majeures :
  - Impact de Moulinex,
  - Baisse des aides de l'état par rapport aux prévisions, dans le cadre de la ré-industrialisation.

Alain MAHERAULT

Nous voulons vous apporter un flash sur les évolutions connues à ce jour. Devant les difficultés croissantes que rencontre l'économie et qui touche tout particulièrement notre département, nous ne pouvons que féliciter et apprécier le travail des entrepreneurs qui part leur volonté, leur dynamisme font progresser et développer leur entreprise.
C'est en tant que partenaire que nous devons travailler avec les entreprises en intervenant auprès des différents services administratifs pour être plus réactifs sur les dossiers et bâtir en commun un schéma de plan cohérent sur l'avenir.
Il faut se donner les moyens pour attirer, mais surtout donner envie de rester et de développer l'existant.

Alain MAHERAULT

Présentation du Groupe MAURY - IMPRIMEUR

normandie roto impression s.a.s. groupe maury-imprimeur

Entre dans le Groupe en juillet 2001

GROUPE MAURY-IMPRIMEUR

***Président Directeur Général :* M. Jean-Paul MAURY**

● 5 usines ● 7 sociétés

Les usines :

- MANCHECOURT - Loiret → 700 personnes
- MALESHERBES - Loiret → 350 personnes
- COULOMMIERS - Seine-et-Marne → 285 personnes
- MILLAU - Aveyron → 50 personnes
- LONRAI - CERISÉ - Orne → 140 personnes

Le groupe → au total **1 554 personnes** passionnées dans la production des arts graphiques.

normandie roto impression s.a.s. groupe maury-imprimeur

***Directeur Général :* M. Gérard GALLAY**

Fabrication de livres spécialisée dans le papier fin (littérature, juridique, bibles, éducation, technique).

IMPLANTATION ACTUELLE

- Surface terrain : 34 000 m²
- Surface couverte : 7 450 m²

PROJET D'EXTENSION

Ne concerne que l'activité de LONRAI, **agrandissement de 6 000 m²** couvert sur terrain actuel pour recevoir une rotative TIMSON. Surface couverte totale après projet : **13 450 m².**

- Début des travaux : fin mars 2003
- Fin des travaux : fin octobre 2003
- Emploi : sur un an, 15 emplois à contrat à durée déterminée ont été transformés en contrat à durée indéterminée en 2002

Conclusion du directeur général M. Gérard GALLAY : " L'imprimerie est une passion au long de laquelle la matière sert la pensée, où l'imprimeur prolonge l'auteur et l'éditeur ".

Entreprise Dalbe

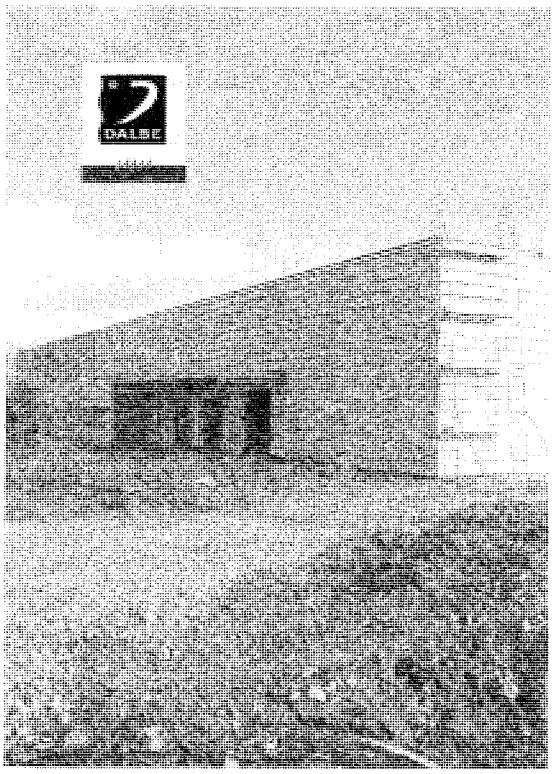

Un bâtiment de 3 000 m² couverts est en cours de construction sur un terrain de 16 740 m² en zone artisanale de Lonrai. En vue d'une extension, une option a été prise sur 2 000 m² supplémentaires.
Leader du marché des Beaux-arts, du Dessin et des Loisirs créatifs, avec ses 90 magasins, DALBE a choisi le bassin d'Alençon pour implanter sa nouvelle plate-forme logistique. La proximité de l'Ile de France, les nouvelles infrastructures routières, ont été, entre autres, des éléments déterminants, dans le choix de ce site.
Cette installation n'aurait pu avoir lieu sans le concours des institutions territoriales (Conseil Général et Communauté Urbaine d'Alençon) et de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alençon. Elle devrait déboucher sur une quinzaine d'embauches au départ, de magasiniers, préparateurs ou préparatrices de commandes, réceptionnistes, emballeurs.
Le démarrage de la plate forme sera effectif au mois d'avril 2003. Son activité devrait aller croissante au fil des mois, le référencement passant progressivement de 9 000 à 13 000 références.
L'objectif affiché de DALBE est de pouvoir livrer ses adhérents à J + 1. Cette plate forme doit être le moteur de l'amélioration du service aux magasins et donc au client final, le consommateur.

DALBE
90 magasins pour les Beaux-arts, les Loisirs Créatifs
le Dessin et les Arts Graphiques
DALBE, pour créer au meilleur prix

DALBE

DALBE à Alençon c'est :
2, rue du Hertré
ZA Condé-sur-Sarthe
02-33-80-64-70
www.dalbe.fr/alencon

Urbanisme et voirie

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2002

Le Bourg : Entrée OUEST du calvaire au centre bourg

Maître d'ouvrage : Direction Départementale de l'Equipement
Maître d'œuvre : commune de LONRAI
Entreprise des travaux : SACER ATLANTIQUE

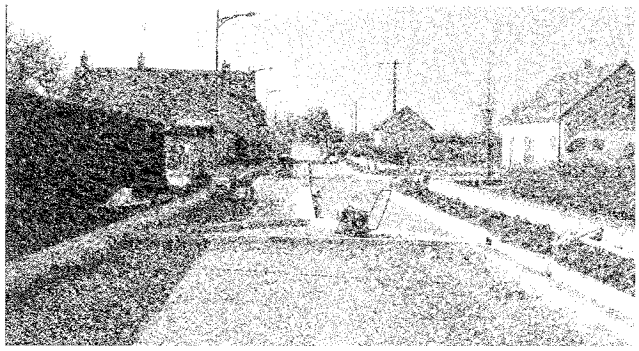

Couche de forme et pose des bordures

Le bourg en 1900

Le bourg en 2002

Montant total des travaux : 299 600 €
Marché SACER : 272 703 €
Maîtrise d'œuvre DDE : 26 000 €

Coordinateur SPS : 913 €
Subvention : 121 960 €
Participation de la commune : 228 600 €

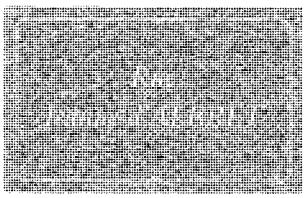

Nomination des rues
Numérotation
Modèle de plaque

Coût des plaques : 2 287 €

TPL

TRAVAUX PUBLICS LECLECH
Z.A. du Chêne – Rue du Roglain – 72610 ARÇONNAY
☎ : 02 33 29 00 50 – Fax : 02 33 29 00 30
Email : TP-Leclech@wanadoo.fr

IDENTIFICATION DES RUES DU BOURG

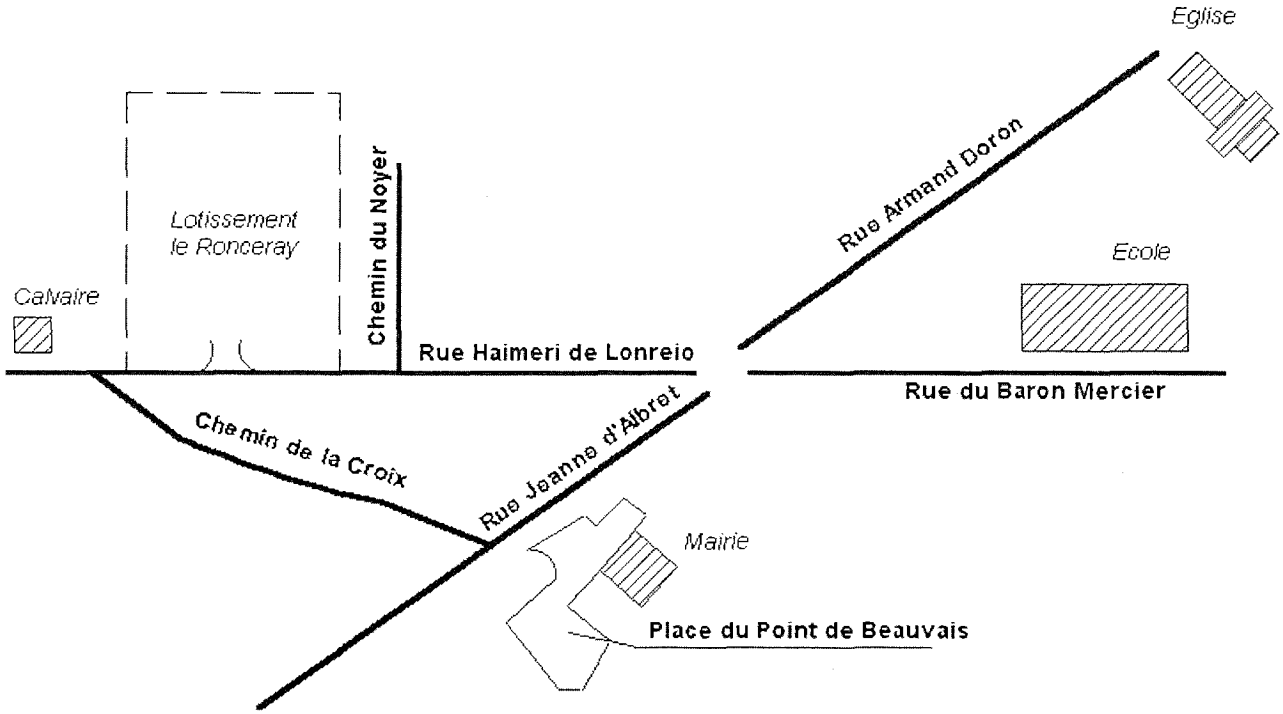

IDENTIFICATION DES RUES DE MONTPERTHUIS

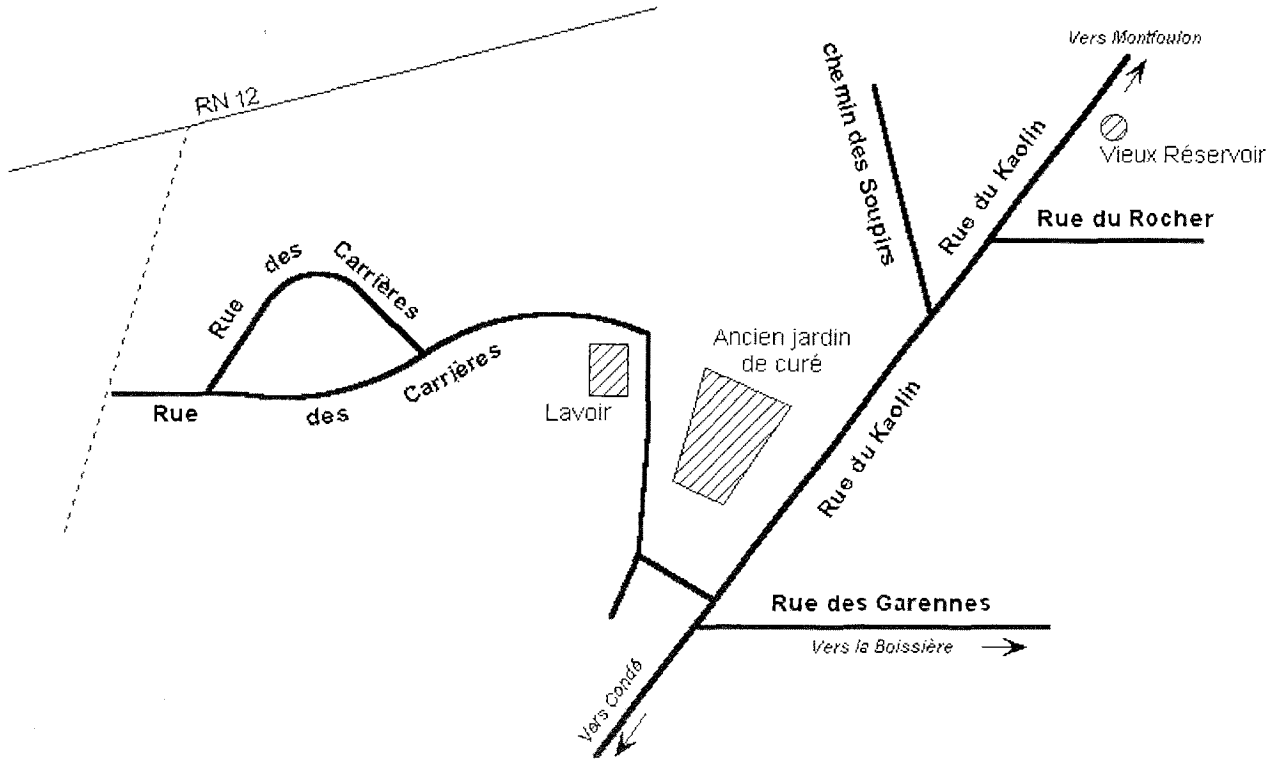

BEAUBOURDEL : 1re partie

Afin d'améliorer l'environnement au hameau de Beaubourdel, la rue de la Croix Jamet constitue une première phase de travaux d'aménagement des trottoirs. Nous remercions les riverains pour leur bonne compréhension, pour la gêne occasionnée sur l'ensemble de ces travaux.

Trottoirs Rue de la Croix Jamet
Commune de LONRAI
Entreprise MARTIN
Montant des travaux : 22 000 €

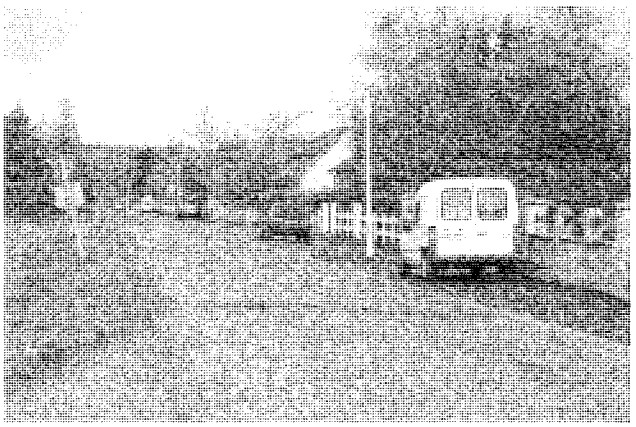

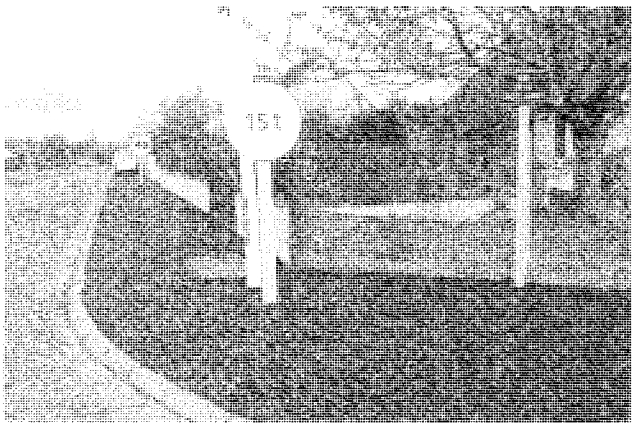

Dans le même temps, pour des raisons de sécurité, le réseau d'eaux pluviales pratiquement inexistant a été effectué.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise MARTIN pour un montant de 25000€.

ASSAINISSEMENT

" Le Fléchet " " La Lande "

Le réseau d'assainissement du secteur le Fléchet, la Lande a été terminé.
Les travaux se décomposent en deux parties : une phase canalisation et une phase pour l'unité de traitement.

Maître d'œuvre : Communauté Urbaine d'Alençon
Lot canalisation : Entreprise LECLECH
Unité de traitement : Système BIOCLERE de la société BIOTYS
Travaux de pose pour l'unité : Entreprise DUBUC

Arrivée et pose des éléments de l'unité de traitement

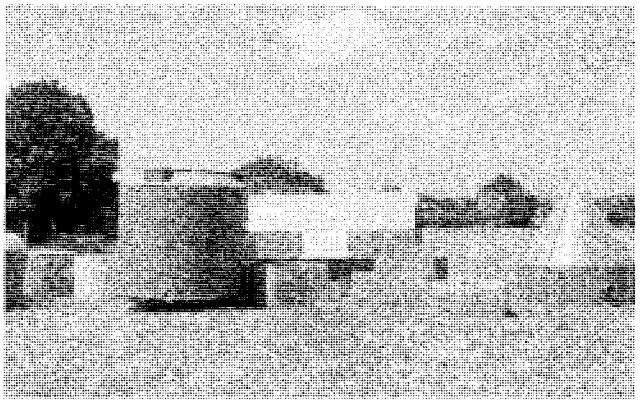

La commune effectue, lors de travaux d'assainissement, l'effacement des réseaux EDF, Télécom et d'éclairage public et ceux-ci ont été réalisés dans les hameaux de la Lande et du Fléchet.

Effacement des réseaux : Entreprise LECLECH
Montant des travaux pour la commune : 21 500 €

Entreprise MARTIN

Location pelle sur chenilles
tracto-pelles
mini-pelles
camion bi-benne 19-26T

Tous travaux de VRD goudronnage

Les Sauvagères du haut
61420 St Denis/Sarthon

Tél. : 02 33 27 95 55
Fax : 02 33 28 81 01
Port. : 06 86 44 41 98

APE : 451A - SIRET 351 149 240 000 27

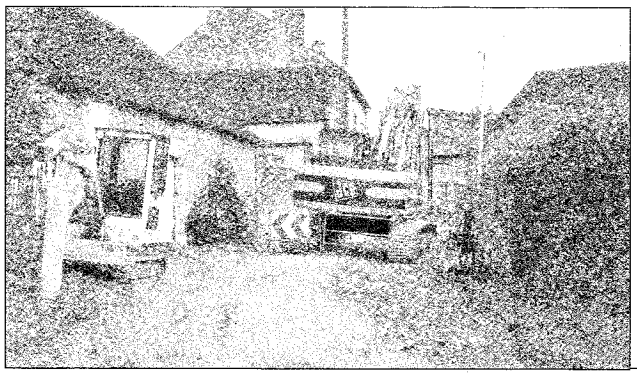

Au Fléchet, l'emploi du brise roche a été nécessaire pour casser une partie de roche granitique afin de passer l'ensemble des réseaux.

" La Cuissaye"

Le réseau d'assainissement du secteur la Cuissaye a démarré en novembre. Les travaux d'assainissement et l'enfouissement des réseaux sont effectués simultanément, de même qu'un tronçon de pluvial à la Cuissaye.

Maître d'œuvre : Communauté Urbaine d'Alençon
Lot canalisation : Entreprise LECLECH

Commune : pour " la Cuissaye ", " la Rangée "
Effacement réseaux et pluvial : Entreprise LECLECH
Montant effacement des réseaux pour
" la Cuissaye ", " la Rangée ": 36 500 €

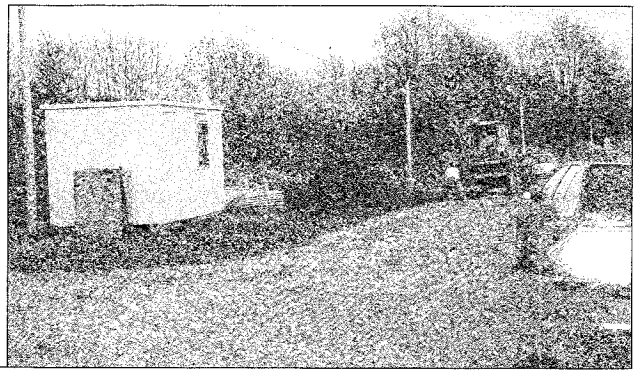

Divers

Sans oublier l'entretien des routes communales par des rustines en bitume.

Les travaux d'élargissement de voirie au Fléchet sont commencés et devraient être terminés en janvier si le temps le permet.

PROJET 2003

Le Bourg 2e tranche - Entrée EST : du terrain de loisirs au centre bourg
Projet en étude avec la collaboration de : M. THEAULT, *architecte paysagiste conseil*
La DDE et notre commune.

GARCZYNSKI
TRAPLOIR

74, rue Lazare Carnot - 61250 DAMIGNY
Tél. 02 33 29 15 61 - Fax : 02 33 29 31 49

Répond à cette exigence de Service en proposant une offre adaptée :

• ÉTUDES • RÉALISATIONS DE TRAVAUX • MAINTENANCE

" Pour tout projet lié aux activités "

ÉCLAIRAGE PUBLIC - SIGNALISATIONS
RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AÉRIENS et SOUTERRAINS

URBANISME ET VOIRIE

Le Bourg : aménagement de la place de la salle polyvalente pour accueillir les cars scolaires. Travaux effectués pendant les vacances scolaires de février 2003.

Lotissement du bourg : M. THEAULT travaille actuellement sur le projet d'aménagement du futur lotissement mais celui-ci aboutira lorsque l'étude de la 2e tranche du bourg sera finalisée.

Beaubourdel : Étude de la 2e tranche des trottoirs et réalisation de la tranche finale d'éclairage public.

" La Rangée " : Les travaux d'assainissement et l'effacement des réseaux au lieu-dit " La Rangée " seront terminés en mars 2003. Des forages sous la voie ferrée, au niveau des deux passages à niveau sont prévus afin de passer tous les réseaux. De même un tronçon d'assainissement sera réalisé sur la route départementale n° 2 entre le calvaire et la rangée. Des déviations seront misent en place début janvier. Automobilistes : prudence.

Chemin rural n° 10 : Ce chemin est en piteux état. Un rencaissement et un aménagement des abords lui rendront un peu de vie.

Et bien sûr l'entretien de voirie, des abords et la signalisation sur l'ensemble de la commune afin de garder un environnement routier de qualité.

Cegelec

OUEST
Agence Le Mans Centre de Travaux Alençon

- Installations électriques industrielles et tertiaires
- Maintenances multitchnique et informatique
- Génie climatique - Tuyauterie - Plomberie - Gaz
- Réseaux locaux informatiques - Télécommunications
- GTC - Vidéo - Intrusion - Sécurité - D.I.
- Lignes et réseaux électriques - Éclairage public - Signalisation
- Adduction d'eau potable - Assainissement - VRD - Stations d'épuration

Centre de travaux : 238, avenue du Général de Gaulle - 61000 ALENÇON
Tél. : 02 33 28 53 28 - Fax : 02 33 28 52 20
Agence Le Mans : 112, rue Albert Einstein - 72021 LE MANS Cedex 2
Tél. : 02 43 21 53 53 - Fax : 02 43 21 53 50 - E-mail : agence.le-mans@cegelec.com

L'agent communal :

Pour l'entretien général, la commune était dotée d'un tracteur agricole. Après plusieurs années de service, il a fallu le remplacer. La commune s'est équipée d'un matériel plus moderne, un utilitaire de marque Peugeot 2.2l HDI dont la benne peut être posée directement sur le sol. Notre agent technique communal apprécie la qualité du matériel acquis.

M. HUBY et son véhicule.

Claude GESBERT

RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE VOISINAGE

Beaucoup de conflits dans notre commune sont dus au non-respect des règles par certains de nos concitoyens.

- Déversement dans les fossés ou les chemins creux de déchets de tonte, taille d'arbres ou objets encombrants,
- Dépôts de sacs poubelles en dehors de l'endroit et du jour de ramassage,
- Animaux qui sortent sans leurs maîtres.

Avec un peu de bon sens et de civisme ces problèmes devraient disparaître.

Les marcheurs apprécieront un cadre plus agréable lors de leurs promenades.

L'environnement est l'affaire de tous

Maçonnerie Générale

Didier CHEVALLIER

• RESTAURATION • CARRELAGE
• FAÇADE • CLÔTURE • MINI-PELLE

Z.A. La Croix-de-Glatigny - 61250 LONRAI
Tél. : 02 33 32 15 11 - Fax : 02 33 26 31 26

EURL au capital de 100 000 F - R.C. B 397 817 255

CREHA
Centre Régional de l'Habitat
Centre Régional de l'Habitat

Constats et Devis *GRATUITS*

TRAITEMENT DES BOIS
TRAITEMENT DES TUILES ET FAÇADES
DÉMOUSSAGE - ISOLATION
TRAITEMENT DE L'HUMIDITÉ
VENTILATION MÉCANIQUE CONTRÔLÉE
PEINTURE FAÇADES

Z.A. 61250 LONRAI • Tél. 02 33 80 41 40

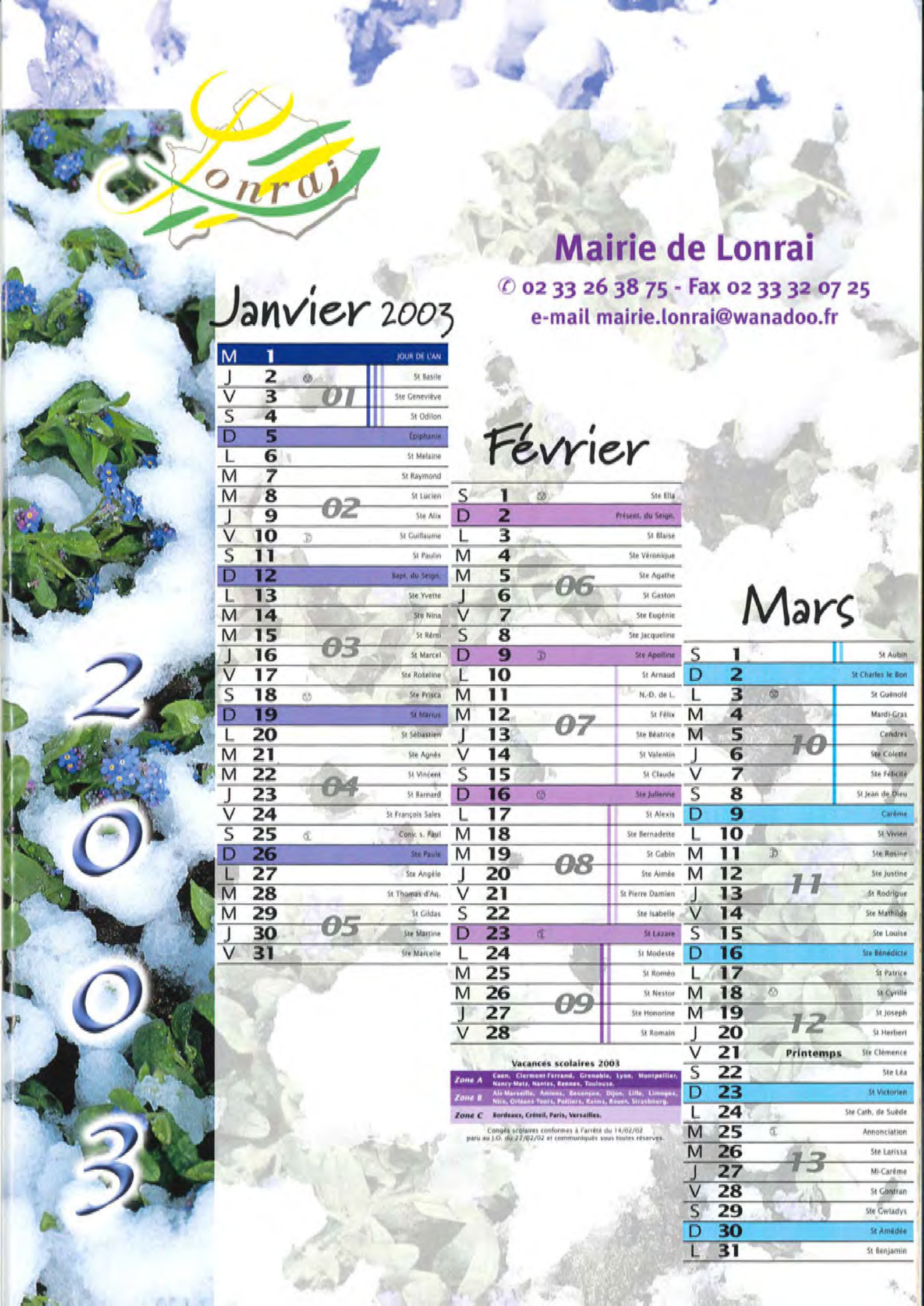

Mairie de Lonrai

✆ 02 33 26 38 75 - Fax 02 33 32 07 25
e-mail mairie.lonrai@wanadoo.fr

Janvier 2003

M	1		JOUR DE L'AN
J	2		St Basile
V	3	01	Ste Geneviève
S	4		St Odilon
D	5		Épiphanie
L	6		St Melaine
M	7		St Raymond
M	8		St Lucien
J	9	02	Ste Alix
V	10		St Guillaume
S	11		St Paulin
D	12		Bapt. du Seign.
L	13		Ste Yvette
M	14		Ste Nina
M	15		St Rémi
J	16	03	St Marcel
V	17		Ste Roseline
S	18		Ste Prisca
D	19		St Marius
L	20		St Sébastien
M	21		Ste Agnès
M	22		St Vincent
J	23	04	St Barnard
V	24		St François Sales
S	25		Conv. s. Paul
D	26		Ste Paule
L	27		Ste Angèle
M	28		St Thomas d'Aq.
M	29		St Gildas
J	30	05	Ste Martine
V	31		Ste Marcelle

Février

S	1		Ste Ella
D	2		Présent. du Seign.
L	3		St Blaise
M	4		Ste Véronique
M	5		Ste Agathe
J	6	06	St Gaston
V	7		Ste Eugénie
S	8		Ste Jacqueline
D	9		Ste Apolline
L	10		St Arnaud
M	11		N.-D. de L.
M	12		St Félix
J	13	07	Ste Béatrice
V	14		St Valentin
S	15		St Claude
D	16		Ste Julienne
L	17		St Alexis
M	18		Ste Bernadette
M	19		St Gabin
J	20	08	Ste Aimée
V	21		St Pierre Damien
S	22		Ste Isabelle
D	23		St Lazare
L	24		St Modeste
M	25		St Roméo
M	26		St Nestor
J	27	09	Ste Honorine
V	28		St Romain

Mars

S	1		St Aubin
D	2		St Charles le Bon
L	3		St Guénolé
M	4		Mardi-Gras
M	5		Cendres
J	6	10	Ste Colette
V	7		Ste Félicité
S	8		St Jean de Dieu
D	9		Carême
L	10		St Vivien
M	11		Ste Rosine
M	12		Ste Justine
J	13	11	St Rodrigue
V	14		Ste Mathilde
S	15		Ste Louise
D	16		Ste Bénédicte
L	17		St Patrice
M	18		St Cyrille
M	19		St Joseph
J	20	12	St Herbert
V	21	Printemps	Ste Clémence
S	22		Ste Léa
D	23		St Victorien
L	24		Ste Cath. de Suède
M	25		Annonciation
M	26		Ste Larissa
J	27	13	Mi-Carême
V	28		St Gontran
S	29		Ste Gwladys
D	30		St Amédée
L	31		St Benjamin

Vacances scolaires 2003

Zone A	Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.
Zone B	Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.
Zone C	Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

Congés scolaires conformes à l'arrêté du 14/02/02 paru au J.O. du 27/02/02 et communiqués sous toutes réserves.

Avril

M	1	☺		St Hugues
M	2		14	Ste Sandrine
J	3			St Richard
V	4			St Isidore
S	5			Ste Irène
D	6			St Marcellin
L	7			St J.-B. de la Salle
M	8			Ste Julie
M	9	☽	15	St Gautier
J	10			St Fulbert
V	11			St Stanislas
S	12			St Jules
D	13			Rameaux
L	14			St Maxime
M	15			St Paterne
M	16	☺	16	St Benoît Labre
J	17			St Anicet
V	18			Vendredi Saint
S	19			Ste Emma
D	20			PÂQUES
L	21			St Anselme
M	22			St Alexandre
M	23	☾	17	St Georges
J	24			St Fidèle
V	25			St Marc
S	26			Ste Alida
D	27			Souvenir Déportés
L	28			Ste Valérie
M	29			Ste Catherine de S.
M	30			St Robert

Mai

J	1	☺		F. DU TRAVAIL
V	2		18	St Boris
S	3			Sts Jacques/Philippe
D	4			St Sylvain
L	5			Ste Judith
M	6		19	Ste Prudence
M	7			Ste Gisèle
J	8			VICTOIRE 1945
V	9	☽		St Pacôme
S	10			Ste Solange
D	11			Fête J. d'Arc
L	12			St Achille
M	13			Ste Rolande
M	14		20	St Matthias
J	15			Ste Denise
V	16	☺		St Honoré
S	17			St Pascal
D	18			St Éric
L	19			St Yves
M	20			St Bernardin
M	21		21	St Constantin
J	22			St Émile
V	23	☾		St Didier
S	24			St Donatien
D	25			Fête des Mères
L	26			St Bérenger
M	27		22	St Augustin
M	28			St Germain
J	29			ASCENSION
V	30			St Ferdinand
S	31	☺		Visitation

Juin

D	1			St Justin
L	2			Ste Blandine
M	3			St Kévin
M	4		23	Ste Clotilde
J	5			St Igor
V	6			St Norbert
S	7	☽		St Gilbert
D	8			PENTICÔTE
L	9			Ste Diane
M	10			St Landry
M	11		24	St Barnabé
J	12			St Guy
V	13			St Antoine
S	14	☺		St Élisée
D	15			Trinité/F. Pères
L	16			St J.-F. Régis
M	17			St Hervé
M	18		25	St Léonce
J	19			St Romuald
V	20			St Silvère
S	21	☾	Été	St Rodolphe
D	22			Fête St-Sacrement
L	23			Ste Audrey
M	24			St Jean-Baptiste
M	25		26	St Prosper
J	26			St Anthelme
V	27			Sacré-Cœur
S	28			St Irénée
D	29	☺		Sts Pierre/Paul
L	30			St Martial

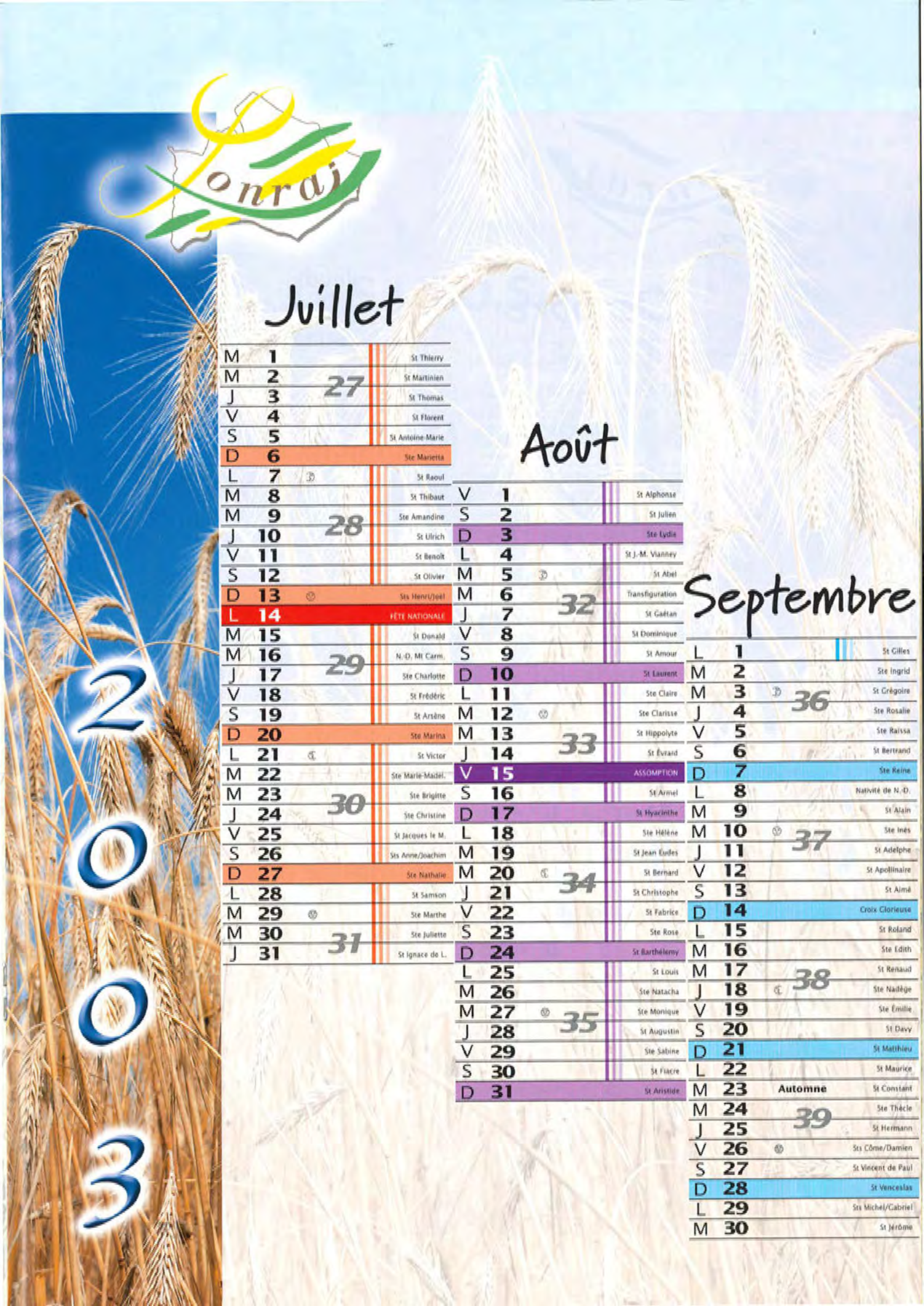

2003

Juillet

M	1			St Thierry
M	2	27		St Martinien
J	3			St Thomas
V	4			St Florent
S	5			St Antoine-Marie
D	6			Ste Marietta
L	7		D	St Raoul
M	8			St Thibaut
M	9	28		Ste Amandine
J	10			St Ulrich
V	11			St Benoît
S	12			St Olivier
D	13		☺	Sts Henri/Joël
L	14			FÊTE NATIONALE
M	15			St Donald
M	16	29		N.-D. Mt Carm.
J	17			Ste Charlotte
V	18			St Frédéric
S	19			St Arsène
D	20			Ste Marina
L	21		☾	St Victor
M	22			Ste Marie-Madel.
M	23	30		Ste Brigitte
J	24			Ste Christine
V	25			St Jacques le M.
S	26			Sts Anne/Joachim
D	27			Ste Nathalie
L	28			St Samson
M	29		☺	Ste Marthe
M	30	31		Ste Juliette
J	31			St Ignace de L.

Août

V	1			St Alphonse
S	2			St Julien
D	3			Ste Lydie
L	4			St J.-M. Vianney
M	5		D	St Abel
M	6	32		Transfiguration
J	7			St Gaétan
V	8			St Dominique
S	9			St Amour
D	10			St Laurent
L	11			Ste Claire
M	12		☺	Ste Clarisse
M	13	33		St Hippolyte
J	14			St Évrard
V	15			ASSOMPTION
S	16			St Armel
D	17			St Hyacinthe
L	18			Ste Hélène
M	19			St Jean Eudes
M	20	34	☾	St Bernard
J	21			St Christophe
V	22			St Fabrice
S	23			Ste Rose
D	24			St Barthélemy
L	25			St Louis
M	26			Ste Natacha
M	27	35	☺	Ste Monique
J	28			St Augustin
V	29			Ste Sabine
S	30			St Fiacre
D	31			St Aristide

Septembre

L	1			St Gilles
M	2			Ste Ingrid
M	3	36	D	St Grégoire
J	4			Ste Rosalie
V	5			Ste Raïssa
S	6			St Bertrand
D	7			Ste Reine
L	8			Nativité de N.-D.
M	9			St Alain
M	10	37	☺	Ste Inès
J	11			St Adelphe
V	12			St Apollinaire
S	13			St Aimé
D	14			Croix Glorieuse
L	15			St Roland
M	16			Ste Edith
M	17	38		St Renaud
J	18		☾	Ste Nadège
V	19			Ste Émilie
S	20			St Davy
D	21			St Matthieu
L	22			St Maurice
M	23		Automne	St Constant
M	24	39		Ste Thècle
J	25			St Hermann
V	26		☺	Sts Côme/Damien
S	27			St Vincent de Paul
D	28			St Venceslas
L	29			Sts Michel/Gabriel
M	30			St Jérôme

Lundi	16h00 à 19h00
Mardi	fermé
Mercredi	10h00 à 12h00
	13h30 à 17h30
Jeudi	fermé
Vendredi	13h30 à 17h00
Samedi	fermé

Octobre

1		40	Ste Thérèse E.-J.
2	☽		St Léger
3			St Gérard
4			St François d'Ass.
5			Ste Fleur
6			St Bruno
7			St Serge
8		41	Ste Pélagie
9			St Denis
10	○		St Ghislain
11			St Firmin
12			St Wilfried
13			St Géraud
14			St Juste
15		42	Ste Thérèse d'Av.
16			Ste Edwige
17			St Baudouin
18	☾		St Luc
19			St René
20			Ste Adeline
21			Ste Céline
22		43	Ste Salomé
23			St Jean de C.
24			St Florentin
25	○		St Crépin
26			St Dimitri
27			Ste Émeline
28			Sts Simon/Jude
29		44	St Narcisse
30			Ste Bienvenue
31			St Quentin

Novembre

S	1	☽		TOUSSAINT
D	2			Défunts
L	3			St Hubert
M	4			St Charles Bor.
M	5		45	Ste Sylvie
J	6			St Léonard
V	7			Ste Carine
S	8			St Geoffroy
D	9	○		St Théodore
L	10			St Léon
M	11			ARMISTICE 1918
M	12		46	St Christian
J	13			St Brice
V	14			St Sidoine
S	15			St Albert
D	16			Ste Marguerite
L	17	☾		Ste Élisabeth
M	18			Ste Aude
M	19		47	St Tanguy
J	20			St Edmond
V	21			Présentation
S	22			Ste Cécile
D	23	○		Christ-Roi
L	24			Ste Flora
M	25			Ste Catherine Lab.
M	26		48	Ste Delphine
J	27			St Séverin
V	28			St Jacques de la M.
S	29			St Saturnin
D	30	☽		Avent

Décembre

L	1			Ste Florence
M	2			Ste Viviane
M	3			St Franç.-Xavier
J	4		49	Ste Barbara
V	5			St Gérald
S	6			St Nicolas
D	7			St Ambroise
L	8	○		Imm. Conception
M	9			St Pierre Fourier
M	10			St Romaric
J	11		50	St Daniel
V	12			Ste J.-F. de Chantal
S	13			Ste Lucie
D	14			Ste Odile
L	15			Ste Ninon
M	16	☾		Ste Alice
M	17			St Judicaël
J	18		51	St Gatien
V	19			St Urbain
S	20			St Théophile
D	21			St Pierre Canisius
L	22	Hiver		Ste Françoise-Xav.
M	23	○		St Armand
M	24			Ste Adèle
J	25		52	Noël
V	26			St Étienne
S	27			St Jean l'Apôtre
D	28			Sainte Famille
L	29			St David
M	30	☽		St Roger
M	31			St Sylvestre

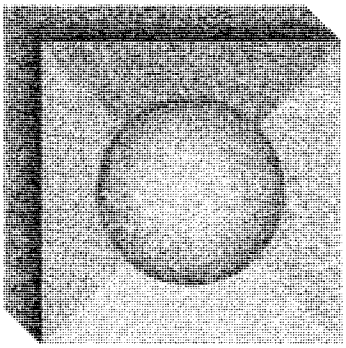

Le S.I.V.O.S.

Le monde bouge et l'école évolue dans le même temps. Au fil des années, l'enseignement se transforme et de nouvelles matières naissent. L'informatique est aujourd'hui omniprésente, nous le constatons tous dans notre quotidien.

Les enseignants de l'Orée d'Ecouves, tout comme dans les autres écoles dispensent dès maintenant des cours afin de familiariser les enfants à l'ordinateur et son environnement. Le Brevet en Informatique et Internet (B 2I) a fait son apparition et les élèves peuvent pianoter, rechercher, découvrir et apprendre, en un mot s'ouvrir au monde et à son futur.

Le rôle du SIVOS me direz-vous ?

Bien terre à terre en effet car force est de constater que l'Education Nationale propose des méthodes de travail mais pas de moyens. Le financement des équipements reste à la charge des communes.

Les municipalités de LONRAI - CUISSAI - COLOMBIERS et SAINT-NICOLAS-DES-BOIS ont donc financé ce projet en investissant dans du matériel. Je veux ici remercier la Présidente de l'A.P.E. et à travers elle l'ensemble des parents d'élèves, qui a apporté une aide financière importante.

L'Orée d'Écouves possède aujourd'hui sa propre salle informatique équipée de 16 postes, une imprimante et un scanner. Le coût total et la mise en place du matériel s'élève à 24 026,23 € et se décompose comme suit :

- Fabrication et pose de cloisons, de tablettes, de caissons mobiles 1 751,76 €
- Câblage information 4 798,26 €
- Fourniture et installation de matériel 17 476,18 €

Le décor est planté et je fais toute confiance à l'équipe enseignante réunie autour de sa directrice Sophie CHAMPION.

Juste un mot des effectifs, toujours en progression. Nous avons atteint le nombre de 198 inscrits à la rentrée scolaire.

Me faisant l'écho de l'ensemble des membres du Comité Syndical du SIVOS, je formule des vœux, les meilleurs possibles pour vous et vos familles en cette année 2003.

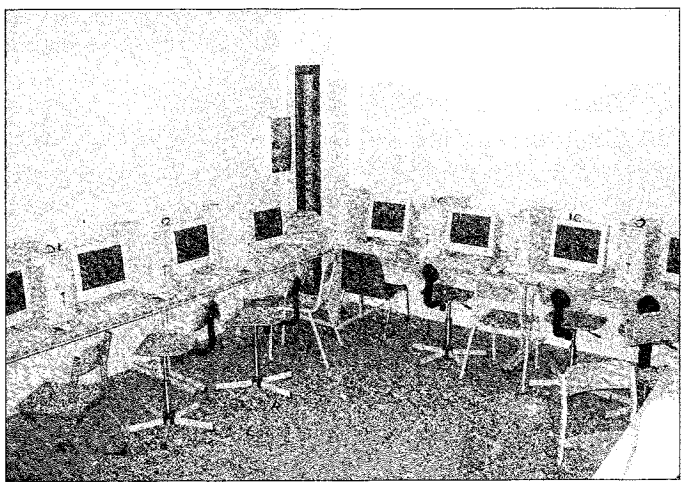

Le Président,
Pierre RAGOT

A l'orée d'Écouves

Groupe scolaire de LONRAI, COLOMBIERS, CUISSAI, ST-NICOLAS DES BOIS

Le groupe scolaire accueille de plus en plus d'élèves : 198 pour l'année 2002/2003 répartis ainsi :

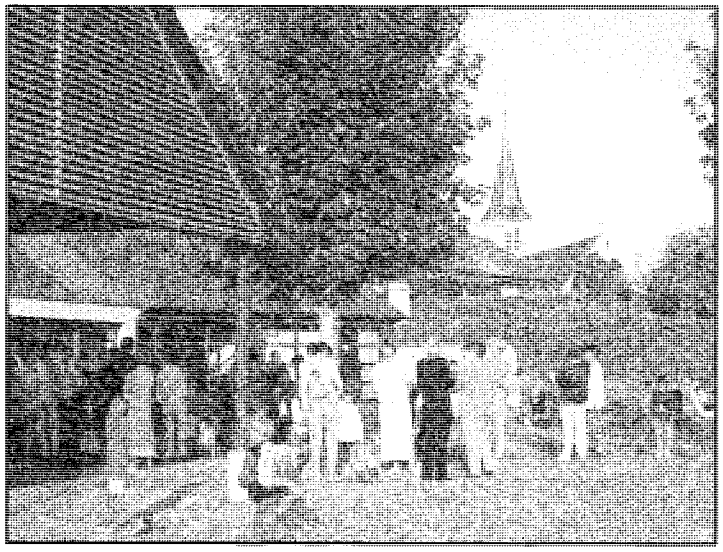

84 élèves de maternelle :

- 32 élèves de Petite Section, Mme ADAM
- 26 élèves de Moyenne Section, Mme NOBIS
- 26 élèves de Grande Section, M. AUGER

114 élèves de primaire :

- 21 élèves de CP, Mme GRANGER
- 20 élèves de CP/CE1, Mme GAUTIER
- 23 élèves de CE1, Mlle CHAMPION
- 25 élèves de CE2/CM1 Mlle LAMBIN et Mme GOUIN
- 25 élèves de CM1/CM2 Mme CHARAUDEAU

Voici quelques projets qui seront mis en place au cours de l'année scolaire :

L'informatique : le groupe scolaire a désormais une salle informatique équipée de 16 ordinateurs reliés en réseau. Ce projet a été réalisé grâce à un co-financement entre le SIVOS, l'état et l'association des parents d'élèves. Notre groupe scolaire peut se féliciter d'être capable de répondre aux évolutions des contenus d'enseignement et aux exigences d'adaptation qui en découlent.

En effet, en créant le Brevet Informatique Internet (B 2I), l'éducation nationale a pour objectif de préparer tous les élèves à l'entrée dans la société informatique et de la communication, les élèves de l'Orée d'Ecouves disposent désormais de cet outil informatique, il reste les compétences à acquérir mais la motivation est grande !

On peut être à la pointe de la technologie sans pour autant oublier le temps de nos grands-parents, c'est pourquoi, les enseignants de l'école ont choisi de travailler cette année scolaire sur le thème de la tradition.

Déjà photos, objets anciens, souvenirs du passé, s'amoncellent dans les classes, chacun joue le jeu : enfants, parents, grands-parents... Si vous possédez quelques curiosités ou si vous avez des informations sur les métiers qui étaient exercés sur les communes de notre regroupement, n'hésitez pas à contacter l'école !

Afin d'approfondir leurs connaissances, les élèves du groupement scolaire auront l'occasion au cours de cette année d'aller visiter le musée des arts et traditions populaires au prieuré de SAINTE-GAUBURGE. Cette sortie sera financée par l'association des parents d'élèves. L'aboutissement de ce projet devrait être la mise en place d'une exposition pour la fin de l'année et la mise en scène d'un conte musical qui sera donné en représentation le jour de la fête de l'école.

Cette année scolaire sera riche en événements culturels. Les enseignants et les élèves du groupe scolaire se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux.

Sophie CHAMPION,
Directrice du groupe scolaire " L'Orée d'Ecouves "

Tous les élèves de CM1/CM2 à l'Assemblée Nationale

Les enfants du Cours moyen se sont rendus à Paris le Samedi 27 avril 2002 pour visiter l'Assemblée Nationale.

Cette activité se plaçait dans un projet d'éducation à la citoyenneté qui avait amené les élèves à élaborer une proposition de loi à l'occasion de la 9e édition du Parlement des enfants.

Ils ont pu découvrir un lieu chargé d'histoire : l'hémicycle, la salle des pas perdus, les différents salons... Pour clore cette journée, une visite au Museum d'histoire naturelle était prévue.

Nous tenons à remercier toutes les personnes (familles, amis du groupe scolaire) qui ont contribué à la réussite de ce projet, ont participé à l'organisation de la tombola et ainsi aidé au financement de cette sortie pédagogique.

Les enseignants du Cours Moyen

Club de l'amitié

Le 31 mai 2002, 3 000 aînés ruraux du département se sont retrouvés au Parc Elan à Alençon pour un grand rassemblement.

Au-delà des traditionnels discours et témoignages divers c'est surtout la joie de se retrouver et de partager les initiatives d'ici ou de là, le tout ponctué par les chants des différentes chorales toutes aussi formidables les unes que les autres.

Nous avons eu, ce jour -là, le plaisir d'accueillir M. Alain LAMBERT, tout juste nommé Ministre du budget, M. le préfet, M. DENIAUD notre député, de nombreux conseillers généraux et maires du département. M. Lambert nous a félicités pour nos activités et encouragés à rester dynamiques et actifs, signe de bonne santé et de vie meilleure.

Hélas dans beaucoup de clubs les adhérents vieillissent et celui de Lonrai ne fait pas exception, là aussi sur 31 adhérents, 10 ont plus de 80 ans, ainsi Mme Yvonne AGOSTINI notre doyenne de 94 ans qui ne ratait aucune réunion, le club était sa seule distraction (jusqu'à la fin novembre).

Notre club aurait besoin de se renouveler et nous serions heureux d'accueillir des jeunes retraités afin de créer d'autres activités telles que des sorties vélo ou pétanque.

Actuellement nous nous réunissons tous les 15 jours pour jouer aux cartes ou autres jeux de société, nous participons une fois par mois à la marche du canton.

Au mois de février, nous participons à la collecte pour la banque alimentaire, en 2002 nous avons recueilli 325 kg de denrées.

Venez nous rejoindre, vous y serez les bienvenus.

Bernadette DUBOUST
Le Hamel - Tél. : 02 33 26 03 81

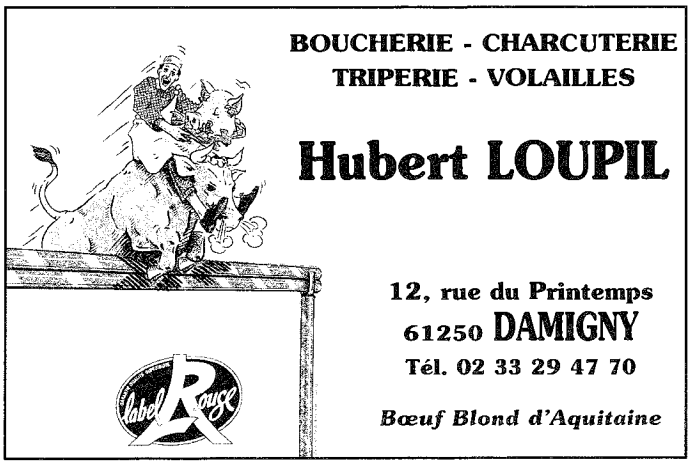

L'association amicale des anciens combattants

Comme tous les ans l'assemblée générale a eu lieu à la Mairie, siège de l'association.

En 2002, le bureau étant à élire, celui-ci après vote reste inchangé. Notre amicale forte de 72 membres, est composée d'anciens combattants 39-45, Indochine, AFN et de sympathisants.

19 janvier : 60 amicalistes ont participés à la galette.

11 août : les porte drapeaux étaient présents, ainsi que les anciens combattants, à la cérémonie anniversaire de la libération d'Alençon, à la Croix Médavy, à la nécropole nationale des GATEYS, et au monument du général LECLERC à Alençon.

15 août : pèlerinage à la chapelle Bon secours à Radon.

15 septembre : Hommage à Michel CHEREAU mort en Algérie.

11 novembre : les enfants du groupe scolaire ont déposé des bouquets au cimetière et au monument aux morts.

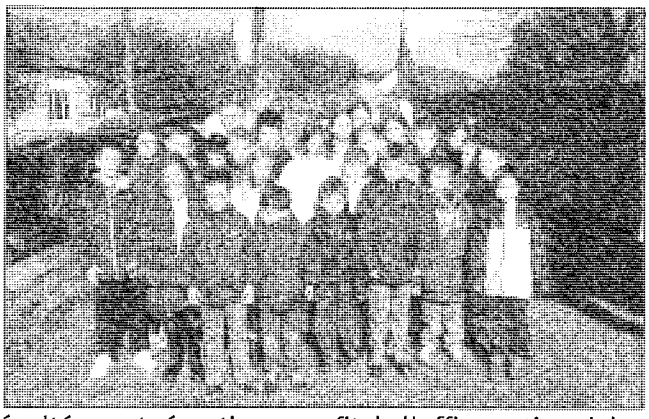

Le Maire Hervé QUÉREL a remis la médaille d'Afrique du Nord au titre de la reconnaissance de la nation à Robert MONGUILLON.

Je remercie Mlle CHAMPION Directrice, Mme CHARAUDEAU, *institutrice*, les enfants pour leur participation ainsi que Mmes SEICHAIS, LETARD pour les fleurs, GUILLOUX et LEFEUVRE pour la collecte nationale au profit des bleuets de France (les fonds récoltés sont répartis au profit de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre ainsi qu'aux associations collectrices).

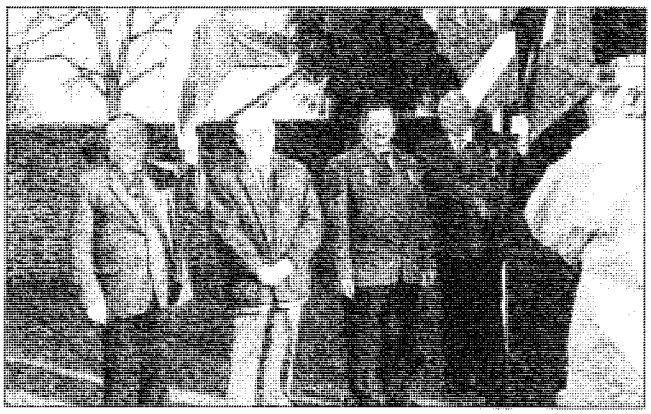

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année.

Le président,

Pierre LEGARÇON

LONRAI ACTIVITÉS LOISIRS

C'est quoi ?

C'est une association qui regroupe une soixantaine d'adhérents et qui propose, tout au long de l'année, aux habitants de LONRAI et de ses environs diverses activités et animations.

Quelles sont ces activités et animations ?

L'ATELIER DE TRAVAUX MANUELS :
Ouvert le jeudi après-midi, tous les 15 jours de 14 à 17 h - salle du rez-de-chaussée de la Mairie de LONRAI
- Travaux de créations diverses, décoration de la maison, broderie, etc...
- Coût de la séance : 2 €

⇨ *Animatrice :* Colette DANTON ✆ 02.33.27.58.32

LA SECTION ART FLORAL - Salle polyvalente de COLOMBIERS
L'association organise 5 à 6 séances par an :
- 3 cours animés par la SHO (Sté Horticole de l'Orne). Le calendrier 2003 n'est à ce jour pas encore fixé, il sera diffusé à toutes les adhérentes dès parution ;
- 2 ou 3 séances animées par " FANNY FLEURS " fleuriste à Alençon.

⇨ *Renseignements :* Mado FOURNET ✆ 02.33.29.27.00

L'ATELIER DESSIN / PEINTURE
- 2 séances par mois animées par Catherine BAUGE-DESCA, artiste peintre de ST-CENERI-LE-GEREI

⇨ *Renseignements :* Mado FOURNET ✆ 02.33.29.27.00

L'ATELIER THEATRE POUR ENFANTS - Ouvert aux enfants de 6 à 11 ans
- Salle de COLOMBIERS tous les mercredis de 11 à 12 h,
- Coût : 32 € par enfant et pour l'année.

⇨ *Animatrice :* Guillemette AUDUREAU ✆ 02.33.26.14.30

Clin d'œil sur le volet animation de l'année 2002
⇨ **Le 28 janvier - THEATRE DES DEUX ANES**
45 personnes se sont rendues à PARIS par car, pour assister au fabuleux spectacle satirique des chansonniers : Jean AMADOU, Jacques MAILHOT, Jean ROUCAS, Pierre DOUGLAS et les autres ...
Excellent remède anti-stress !
⇨ **Le 25 juin - Théâtre - salle de COLOMBIERS - Spectacle de fin d'année**
Pièces mises en scène par Guillemette AUDUREAU et interprétées par les enfants de la section théâtre. Cette soirée très conviviale a réuni parents et amis des enfants (environ 90 personnes), pour se terminer autour d'une table garnie de gâteaux et de boissons rafraîchissantes.

PROJETS 2003

⇨ **Le samedi 11 janvier** - Sortie à PARIS au Théâtre des Nouveautés
" Ma femme est sortie " pièce avec entre autres : Jean-Pierre CASTALDI et Danièle EVENOU. Départ Place de la Mairie de LONRAI à 13 h 15.
⇨ **Concert piano** - 1er semestre 2003 (date non fixée à ce jour).
⇨ **En juin** - spectacle de fin d'année de la section " théâtre pour enfants ".

ADHÉSION à l'association : 8 € / an / famille

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.
Toutes vos suggestions nous intéressent ⇨ Mado FOURNET ✆ 02.33.29.27.00.

L'association familles rurales de Lonrai et ses environs

L'Association Familles Rurales de Lonrai et de ses environs vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Que 2003 apporte dans chaque foyer bonheur et santé.

" La Ruche " 2002 a tenu ses promesses : 84 enfants inscrits à ses activités parmi lesquels de nombreux " volontaires " pour le grand changement d'air et de vie qu'offrent les mini-camps ! Ils se sont " expatriés ", en fonction des activités proposées, à Pont d'Ouilly, Montmirel, aux Ventes de Bourse et Sillé-le-Guillaume.

Grâce à un encadrement de qualité et à une bonne préparation " pré-Ruche ", les activités se sont enchaînées au fil des jours proposant aux enfants de 3 à 12 ans des ateliers adaptés à chaque tranche d'âge. Les sorties à la journée remportent toujours un grand succès. Cette année les enfants ont pu découvrir le zoo de Cerza, les activités ludiques de Papéa et la ferme des animaux miniature de Gaprée.

Le Centre de Loisirs a accueilli une nouvelle fois cet été de nombreux petits pour qui les parents apprécient la souplesse des possibilités d'accueil des plus jeunes : formule à la journée ou à la demi-journée, sieste à l'écart des activités ...

Pour 2003 les membres de notre Association et la future équipe d'encadrement se mobiliseront pour faire en sorte que les vacances de nos enfants soient réussies.

Comme vous le savez, une association vit grâce aux bénévoles qui la composent et qui s'engagent chaque année, par leur élection ou réélection, à mener à bien les projets pour lesquels ils ont été élus.

2003 sera une année de transition pour notre Association. En effet, 3 membres du Bureau ont pris la décision, après de longues années enrichissantes au sein de cette association, de démissionner de leur fonction lors de notre prochaine Assemblée Générale. Les raisons de ces départs sont personnelles et professionnelles et aucune d'entre nous n'oubliera tous les bons moments, les liens amicaux qui se sont tissés et le sourire des enfants de " La Ruche "...

Je souhaitais personnellement en informer les habitants de notre commune, et au-delà , afin que tout un chacun - concerné par la mise en place chaque été d'un Centre de Loisirs - puisse réfléchir, voire s'impliquer dans la survie de cette Association. Sans implication active de la part de ses habitants, Lonrai pourrait voir disparaître sa " Ruche ". Nous vous espérons d'ores et déjà nombreux à participer à notre Assemblée Générale au printemps prochain afin que, grâce à vous, une nouvelle dynamique et de nouveaux projets voient le jour.

Lonrai a fêté en 2002 le cap de ses 1000 habitants grâce à l'extension des zones d'habitation. Nous souhaitons que cette nouvelle population, concernée par les loisirs de ses jeunes enfants, contribue à assurer l'avenir de " La Ruche " de Lonrai.

La Présidente, Corinne HUCHET

Tél. 02 33 26 63 54 (le soir)

Composition actuelle du Bureau :

Présidente : Corinne HUCHET, démissionnaire

Secrétaire : Véronique CARETTE, démissionnaire

Secrétaire Adjointe : Sandrine BODÉ

Trésorière : Brigitte LE ROYER, démissionnaire

Trésorière Adjointe : Sylvie LEGUERINAIS

Chantal et Laurent PRADE

Boulangerie
Pâtisserie

8, rue du Pont de Fresnes
61250 DAMIGNY
✆ 02 33 29 06 49

A.P.E.

Association des Parents d'Élèves du regroupement pédagogique
LONRAI - COLOMBIERS - CUISSAI - ST-NICOLAS-DES-BOIS

L'A.P.E c'est quoi ?

C'est une association regroupant des parents d'élèves du regroupement pédagogique, qui organise des manifestations tout au long de l'année.
Pour cette rentrée 2002-2003, l'A.P.E a déjà organisé le 7 décembre 2002 un LOTO et profite de la présente pour remercier tous les parents, bénévoles et donateurs pour leur précieuse aide.

Le 22 mars 2003 aura lieu notre soirée dansante et le 21 juin la fête de l'école.
Cette année, l'Association des Parents d'Élèves aidera au financement du projet d'école qui a pour thème le TRADITION (sortie, intervenant extérieur, livres de contes...) ainsi qu'à l'acquisition de jeux pour les maternelles.
Nous vous attendons donc nombreux pour nous aider à concrétiser tous ces projets.

Nous profitons de cette nouvelle année pour vous offrir tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.

Très bonne et heureuse année.

Pour l'A.P.E, *La Présidente*, Catherine HAMARD (tél. 02.33.32.07.11)

DALBE
90 magasins pour les Beaux-arts, les Loisirs Créatifs
le Dessin et les Arts Graphiques
DALBE, pour créer au meilleur prix

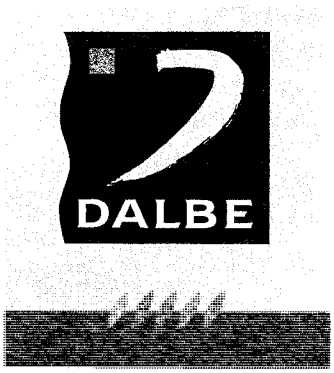

DALBE à Alençon c'est :
2, rue du Hertré
ZA Condé-sur-Sarthe
02-33-80-64-70
www.dalbe.fr/alencon

PAROISSE STE-CATHERINE D'ÉCOUVES

(comprenant les cinq communes : Colombiers, Cuissai, Damigny, Lonrai et St-Nicolas-des- Bois)

Presbytère : Abbé Denis MARY
2, place de l'Eglise - 61250 DAMIGNY
tél. : 02.33.29.02.87

Permanence : tous les samedis de 10 h 00 à 12 h 00.

Messes : - le dimanche à 10 h 30 à Damigny,
- le premier samedi du mois à 18 h 00 à Lonrai (pendant l'année scolaire).

Baptêmes : le premier et troisième dimanche du mois (et les grandes fêtes) à Damigny à 11 h15.

Mariages : dans les cinq églises, s'informer dès que le projet de mariage se précise.

Inhumations : dans les cinq églises (jour et heure fixés en liaison avec les Pompes funèbres).

ANNEE 2003 :

Première communion :

- Samedi 17 mai à 18 h 00 à Lonrai
- Dimanche 18 mai à 10 h 30 à Damigny

Profession de foi :

- Jeudi 29 mai à 10 h 30 à Damigny

Célébrations à Lonrai

- Messe le premier samedi de chaque mois à 18 h 00 et plusieurs autres messes le samedi soir avec les enfants
- Jeudi Saint 17 avril à 18 h 30, avec les enfants
- Première communion : le samedi 17 mai à 18 h 00

ETAT CIVIL 2002

Naissances

- GENISSEL Audrey	14 janvier
- SOCHON Angèle	5 mars
- CALIXTE Maud	7 avril
- LEMESLE Diane	18 mai
- GUILBERT Illana	28 mai
- DELAPORTE Hugo	18 juin
- BOUTELOUP Tom	9 septembre

Mariages

- LOREL Jacky et HUET Christelle	18 mai
- BEUDIN Laurent et LORIERE Nathalie	6 juillet
- RACINET Bruno et CHAUVEAU Sylvie	31 août
- DANIEL Cyril et QUÉREL Stéphanie	14 sept.

Décès

- MAILLARD Geneviève	01 mars
- LAUCOUNET Brigitte	17 octobre
- BALLUE Auguste	20 décembre

Nouveaux habitants recensés à la Mairie

M. et Mme CALIXTE André : 33, rue du Kaolin

M. et Mme CHARPENTIER Damien
16, rue de la Croix Jamet

M. DELACHARLERY René et Mme THIBAULT Micheline : 12, rue du Ronceray

M. et Mme HAROUN Philippe : La Frelonnière

M. POUPIN Benoît et Mlle VANNIER Stéphanie : Le Hamel

M. et Mme BLÉAS Jean-Luc : 22, rue du Ronceray

M. et Mme DELAPORTE Laurent :
20, rue du Ronceray

Entreprises de la zone artisanale

DESSARTHE : vente, réparation automobile
ATELIERS DE BEAUVAIS : câblage, commande électrique basse tension
COMTE DE BELLOU : charcuterie, triperie
BOIS TRAITES DE L'OUEST : sciage, rabotage, traitement de bois
ROUXEL : dépannage électroménager
CHEVALIER : maçonnerie
DECICAL : isolation acoustique
CREHA : traitement charpente et toiture
GARNIER Claude, la Gaucherie : peinture

Entreprises de la zone industrielle

NORMATRANS : transports
HATTET-PREAUX : transports
ONYX MARBRE FRANCE : cadeaux en gros
PROMAT : occasion mobilier de bureau et équipement de cuisine
T.T.A. : conditionnement et négoce d'huiles pour machines
SPECAF : torréfaction et vente de café, équipements bars et cuisines
NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A. : imprimerie

Artisans

BRICHARD Didier, 9 rue de la Grande Luzerne : électricité
BRISSET Stéphan, Montperthuis : menuiserie
CATTIROLO LE PAGE, les Aulneaux : maçonnerie
LEMOINE Franck, Le Bourg : transporteur
LEPINAY Philippe, le Bois Hébert : menuiserie
LEROCH Claude, 1 rue du Parc : peinture
RACINE José, la Gare : antiquités, brocante

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des déchets ménagers non recyclables est faite chaque mardi, celle des déchets recyclés le mercredi (sacs bleus et jaunes translucides) par la Société Normande de Nettoiement.
Le ramassage des monstres a lieu en même temps, chaque premier mardi du mois, les objets les plus encombrants sont ramassés séparément.
Vos poubelles doivent être sorties le lundi soir ou le mardi soir (pas avant), le ramassage commençant très tôt le matin.
Des collecteurs de verre ont été installés au Hamel et aux Sainfoins, près du passage à niveau n° 8.

LA DECHETTERIE A VOTRE SERVICE

Elle est située à ARÇONNAY, route de Fresnay-sur-Sarthe, il est plus aisé d'y accéder par ST-GERMAIN-DU-CORBÉIS. Elle est réservée aux habitants de la Communauté Urbaine d'Alençon.
Une nouvelle déchetterie ouvrira courant mai 2003 à VALFRAMBERT, rue Nicolas Appert.

HORAIRES D'OUVERTURE

- Du 1er avril au 30 septembre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, le samedi de 10h à 19h
- Du 1er octobre au 31 mars : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 10h à 18h

DECHETS ADMIS

Verres, ferrailles, métaux non ferreux, papiers, cartons, déchets de jardin et tailles de haies, gravats, matériaux de démolition et de bricolage, huiles de vidange.

DECHETS INTERDITS

Déchets industriels, ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets dangereux par leur côté inflammable, toxique, corrosif, explosif.

L'ACCES...

...est limité aux véhicules de moins de 1,90 m et dont l'apport n'excède pas 1 m³.

ECLAIRAGE PUBLIC

Gestion et maintenance des installations d'éclairage public et de signalisation : Entreprise GARCZINSKI TRAPLOIR.
Vous pouvez faire part des principales anomalies de la façon suivante :

- jours ouvrables en les signalant à la mairie, qui transmettra,
- week-ends, jours fériés et semaine en dehors des heures de service habituelles (8h30 - 12h ; 13h30 - 18h) en téléphonant directement au numéro vert : 0 800 46 38 79

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

POUR OBTENIR OU POUR EFFECTUER	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	OBSERVATIONS
Déclaration de reconnaissance	Mairie	Pièces d'identité	L'enfant prend le nom du parent qui l'a reconnu le premier et dans le cas d'une déclaration conjointe il prend le nom du père
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance (personne décédée) et carte d'identité (déclarant). Certificat médical constatant le décès. Eventuel lement Titre de concession de cimetière	Doit être faite par un parent ou une personne susceptible de donner des renseigne ments sur l'état civil du défunt.
Demande de célébration de mariage	Mairie du domicile	Extrait de naissance, certificat prénuptial 2mois, attestation de domicile, liste des témoins et fiche de renseignements divers	Doit être célébré à la Mairie du domicile de l'un des futurs époux ou de leur résidence établie après un mois d'habitation continue.
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer la date de naissance, nom et prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées) joindre une enveloppe timbrée avec l'adresse	Délivré gratuitement . Pour les personnes nées à l'étran ger , s'adresser au : Service Central d'état civil : 11 rue Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 9
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer la date du mariage, les noms et prénoms. Gratuit, joindre une enveloppe timbrée avec l'adresse	Pour les mariages à l'étranger, s'adresser au Service Central d'état civil : 11 rue Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 9
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès, Mairie du domicile après transcription du décès.	Date de décès, nom et prénoms. Gratuit, joindre une enveloppe timbrée avec l'adresse	Pour les mariages à l'étranger, s'adresser au : Service Central d'état civil : 11 rue Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 9
Légalisation de signature	Mairie	Carte d'identité et présence obligatoire du demandeur	**Gratuit** Signature en Mairie
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou de domicile	En cas de perte : fournir l'état civil des conjoints et enfants	**Gratuit**
Certificat de vie commune	Mairie du domicile	Pièces d'identité + justificatif de domicile + 2 témoins	**Gratuit** Aucune valeur juridique
Certificat d'hérédité.	Mairie du domicile de l'un des héritiers ou notaire	Livret de famille du défunt mentionnant le décès. (Nom, profession, adresse de tous les héritiers) Gratuit	Délivré après étude de la situation : à l'un des héritiers qui doit justifier de son lien de parenté et de son identité pour recevoir les sommes figurant au compte du défunt, inférieures à 35000F
Certificat de vie	Mairie	Livret de famille ou extrait de naissance de moins de 3 mois	**Gratuit**
Certificat de Nationalité Française	Greffe du Tribunal d'Instance d'Alençon	Pièce d'identité de l'intéressé(e). Livret de famille des parents ou toute autre pièce prouvant la nationalité. Copie intégrale de l'acte de naissance.	**Gratuit.** Délai d'obtention : 15 jours environ

Carte d'électeur	Mairie du domicile	Pièce d'identité et justificatif récent de domicile (*Quittance de loyer, EDF, téléphone)*	Conditions : avoir 18 ans ou les avoir à la clôture de la liste (*28 février suivant)*, arriver sur la commune, ou déménager à l'intérieur de la commune. Inscriptions jusqu'au 31 décembre pour liste de l'année suivante
Passeport.	Mairie.	2 photos d'identité, copie intégrale de l'acte de naissance, carte nationale d'identité ou pièce d'identité avec photo 2 justificatifs récents de domicile pour les mineurs, auto risation du représentant légal 60 € de timbres fiscaux (maximum 3 timbres) en cas de renouvellement apporter l'ancien passeport)	**Validité : 10 ans** Les mineurs, sortant du territoire français et non accompagnés de leurs parents, détenteurs d'un passeport, sont dispensés d'une autorisation de sortie de territoire.
Carte d'identité	Mairie	2 photos d'identité livret de famille (*obligatoire pour les mineurs)* 2 justificatifs récents de domicile copie intégrale de l'acte de naissance en cas de renouvellement, apporter l'ancienne carte d'identité sinon une autre pièce d'identité avec photo	**Validité :** 10 ans Le demandeur doit être présent, s'il est mineur, accompagné de son représentant légal. Dans le cas d'un divorce apporter le dispositif de jugement désignant le pa rent exerçant l'autorité parentale sur le mineur et sa garde.
Certificat d'autorisation de sortie de territoire délivré aux mineurs de nationalité française	Mairie	Livret de famille et carte nationale d'identité du mineur en cours de validité	**Gratuit :** immédiat Demande à faire par le représentant légal **Validité :** 1 par voyage
Service de portage des repas à domicile Avoir + de 60 ans	C.C.A.S Mairie d'Alençon 02.33.32.40.66	Identité complète avec date de naissance, adresse, certificat médical	Mise en place 2 jours, temporaire ou définitif 7 j/ 7 ou jours définis
R.M.I.(Revenu Minimum Insertion	Assistante sociale 02.33.32.39.00 Mme FORT	Pièces d'identité ou livret de famille, RIB, notification Assedic	
Carte d'Invalidité Civile	COTOREP (Adultes) 57 rue Cazault CDES Cité Administrative	La mention figure sur la carte selon le handicap, formulaire, certificat médical, photos, copie de la pièce d'identité	**Gratuit** Délai d'obtention : 7 à 9 mois en moyenne
Carte de Combattant	Cité administrative Service Anciens Combattants Place Bonet ALENÇON	Carte d'identité Photocopies des pièces militaires.	**Gratuit**
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue de Landreau 44079 NANTES Cedex	Se présenter muni d'une pièce d'identité ou rédiger une demande mentionnant : nom, prénoms, sexe, date et lieu de naissance et adresse complète. Dater la demande et la signer. Joindre une fiche individuelle d'Etat Civil + enveloppe timbrée.	Le Casier Judiciaire National est compétent pour les personnes nées dans les départements d'outre mer (DOM) mais pas dans les territoires d'outre mer (TOM)

Changement de domicile	Mairie du domicile. Pour une arrivée ou pour un changement à l'intérieur de la commune : accueil, élections. Pour un départ : service élections	Carte d'identité. Pièces justificative récente de domicile. Le cas échéant : carte d'électeur	Pour un départ : signalez votre nouvelle adresse.
Raccordement aux réseaux publics assainissement et eaux potables		Communauté Urbaine (Service Réseaux)	
Cadastre : Consultation des plans ca dastraux et extraits	Accueil au Cadastre		Consultation sur place. Délivrance extraits de matrice cadastrales et plans cadastraux.
Démolition de bâtiments existants	Accueil en Mairie	Retirer le formulaire « **Permis de démolir** »	Fournir plans et photos
Construction : Habitation et annexes de Plus de 20 m².	Accueil en Mairie	Autorisation de construction nécessitant un permis de construire.	Le permis de construire est aussi exigé pour les travaux de confortation des fon dations.
Construction de 20 m² mo difications de façades, clô tures	Accueil en Mairie	Retirer le formulaire « **Déclaration de travaux** »	
Constructibilité des terrains	Accueil en Mairie	Retirer le formulaire « **Certificat d'Urbanisme** » ou « **Renseignements d'Ur banisme** » s'il s'agit d'une simple mutation en l'état.	Le certificat d'Urbanisme est obligatoire en cas de division de propriété
Alignement des construc tions par rapport aux voies publiques	Accueil en Mairie	Plan de masse du terrain	Consulter la DDE pour l'alignement
Changement d'affectation des locaux : 1 – sans travaux d'aména gement intérieurs touchant au bâtiment 2 – avec travaux d'aména gement intérieurs touchant le bâtiment	Accueil en Mairie	Retirer le formulaire « **Permis de construire** »	

FICHES D'ETAT CIVIL INDIVIDUELLES ET FAMILIALES : elles sont supprimées depuis le 26 décembre 2000. Pour justifier de son état civil, il suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie du livret de famille, de la carte d'identité, du passeport, de la carte d'ancien combattant ou d'invalidité.

JUSTIFICATIFS DE DOMICILE : depuis le 26 décembre 2000, ils sont supprimés sauf pour :

- l'obtention d'une carte nationale d'identité, d'un certificat de nationalité, d'un passeport, d'une sortie de territoire,
- l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil,
- l'inscription sur la liste électorale,
- l'inscription scolaire et universitaire.

La détention de l'un des titres ci-dessus fait foi de justificatif de domicile.

CERTIFICATIONS CONFORMES : depuis le 02 octobre 2001 la certification conforme des documents est supprimée pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française.

IMPOTS : après achèvement de travaux suite à la délivrance d'un permis de construire, la déclaration adressée par le service doit être retournée dans les 90 jours.

TARIFS DES SERVICES COMMUNAUTAIRES	Prix
TARIFS CANTINE	
Quotient > à 674	3,10
Quotient de 451 à 674	2,55
Quotient de 260 à 450	1,84
Quotient de 179 à 259	1,17
Quotient < à 179	0,66
Enfant hors CUA	4,54
Enseignants et adultes	4,54
ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE (Tarifs trimestriels)	
Classe d'ensemble seule (chant choral, orchestre symphonique, atelier cordes jazz musiques actuelles percussions françaises, harmonie d'Alençon et junior, musique de chambre)	12,20
Scolaires (jeune de – 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi)	
Formation musicale et éveil musical	20,30
Instrument	23,80
Location d'instrument	37,30
Adultes	
Formation musicale	29,00
Instrument	43,30
Location d'instrument	37,30
BIBLIOTHEQUE (pour 12 mois)	
Adulte	5,40
Enfant (16 ans)	gratuit
Demandeur d'emploi, étudiants, famille nombreuse + 3 enfants, + 60 ans.	3,10
DISCOTHEQUE (pour 12 mois)	
Adulte	19,20
enfant (16 ans)	gratuit
Demandeur d'emploi, étudiants, famille nombreuse + 3 enfants, + 60 ans.	9,60
MEDIATHEQUE comprend la Bibliothèque et la Discothèque (pour 12 mois)	
Adulte	19,20
Enfant (16 ans)	gratuit
Demandeur d'emploi, étudiants, famille nombreuse + 3 enfants, + 60 ans.	9,60
MUSEE	
Individuel	2,90
Groupe + de 10 personnes, 3ème âge, adhérent centre d'art, étudiants, scolaire + 14 ans, carte jeune.	2,40
Demandeur d'emploi, étudiants le mercredi, détenteur passeport culturel, adhérent Amis des musées.	gratuit
ESPACE AQUATIQUE ALENÇEA – Tel 02.33.26.63.32 – Horaires période scolaire	
Lundi : 11h30 – 13h30 ; 16h00 – 19h00 (16h à 16h30 bassin ludique uniquement)	
Mardi et Vendredi : 11h30 – 13h30 ; 17h00 – 19h00 ; nocturne 20h00 – 22h00	
Mercredi : 11h30 13h30 ; 15h00 – 20h00 (15h à 15h45 bassin ludique, 19h à 20h bassin sportif)	
Jeudi : 11h30 – 13h30 ; 17h00 – 21h00	
Samedi : 14h00 – 19h00	
Dimanche : 9h00 13h00 ; 14h00 – 19h00	
Entrée	
Adulte	5,00
Réduite (enfant – 12 ans, étudiants, apprentis, demandeur d'emploi sur justificatif)	3,70
10 entrées(carte valable 1 an)	
Adulte	41,00
Enfant	30,00
Famille nombreuse (+ de 3 enfants)	36,00
Cartes horaires (nominative)	
10 heures	23,50
20 heures	42,20
Séance activité	
1 séance d'activité	8,20
12 séances d'activité	73,00
1 séance de nage	8,60
10 séances de nage	78,20
Aquagym 6 mois activité natation 1 an	215,00
Prestation MNS	26,70
Groupe adulte	23,10
Groupe enfant	17,10

Échange

VOUS AVEZ UNE IDÉE, UNE SUGGESTION

AMÉNAGEMENT, CULTURE, CADRE DE VIE, SOCIAL, INFORMATION, ANIMATION, ETC.

ces quelques lignes sont à votre disposition pour vous exprimer

Pour faciliter le dialogue, vous pouvez, si vous le souhaitez, indiquer votre nom, prénom et adresse :

1 000e habitant

A l'initiative du Conseil Municipal et dans le but d'obtenir une augmentation de la dotation globale de fonctionnement, nous avons procédé à un recensement complémentaire de la population entre le 1er et le 15 octobre dernier, le recensement officiel n'étant pas prévu avant 2005.

Pour postuler à ce recensement la commune devait remplir deux conditions à savoir :
- construction de 25 logements neufs,
- accroissement de population de 15 % soit un minimum de 979 habitants.

Nous constatons avec joie qu'à ce jour 1 000 habitants résident dans notre commune.

Une petite cérémonie amicale a eu lieu le 15 novembre dernier pour fêter l'arrivée du 1 000e habitant. C'est le petit " TOM " né le 9 septembre dernier, dont la famille s'est installée à LONRAI en juin 2001. Il s'est montré à la hauteur de l'événement en écoutant sagement avec un large sourire. Un bon futur citoyen qui se plaît déjà à LONRAI.

Un certificat du " 1 000e " habitant ainsi qu'un chèque de 100 € lui ont été remis.

Comme le dit la maman : " c'est merveilleux de vivre ici, on y trouve le calme, le cadre exceptionnel, en étant à la campagne proche de la forêt et à proximité de la ville d'Alençon ".

Sophie et Quentin payent toujours leurs courses par carte.
Comme ça, ils auront des réductions pour toute la famille.

AVEC LE SERVICE TLJ, MA CARTE, PLUS JE L'UTILISE, PLUS J'ÉCONOMISE SUR L'ACHAT, L'ÉQUIPEMENT, L'ENTRETIEN DE LA VOITURE...

Si, comme Sophie et Quentin, vous possédez une carte bancaire* Crédit Agricole, optez dès aujourd'hui pour TLJ, le nouveau service Crédit Agricole, infaillible pour vous faire faire agréablement des économies. Avec le service TLJ, à chaque fois que vous utilisez votre carte bancaire pour régler un achat ou faire un retrait d'argent dans nos distributeurs, vous accumulez des points. Ils vous permettent de bénéficier, quand vous le voulez, de réductions chez plus de 15 000 commerçants partenaires de TLJ, que ce soit pour un achat courant comme des vêtements, des chaussures, la coiffure, la parfumerie ou pour un achat plus important comme une voiture neuve, un canapé ou de l'électroménager ou encore pour des vacances ou un spectacle. Pour découvrir tous les avantages du service TLJ, contactez votre Conseiller Crédit Agricole.

www.credit-agricole.fr

RENSEIGNEZ-VOUS DANS LES AGENCES DU CRÉDIT AGRICOLE NORMAND SUR LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE OFFRE.

DALBE

90 magasins pour les Beaux-arts, les Loisirs Créatifs
le Dessin et les Arts Graphiques

DALBE, pour créer au meilleur prix

DALBE à Alençon c'est :
2, rue du Hertré
ZA Condé-sur-Sarthe
02-33-80-64-70
www.dalbe.fr/alencon